

LES INTERDITS À BORD DES BUS SÉNÉGAL DEM DIKK

LA DIRECTION DE L'UNITÉ DE GESTION DU TRANSPORT INTERURBAIN (SÉNÉGAL DEM DIKK) INFORME À SON AIMABLE CLIENTÈLE QU'IL EST FORMELLEMENT INTERDIT À TOUT PASSAGER DE MONTER À BORD DES BUS AVEC LES OBJETS ET PRODUITS CI-DESSOUS ILLUSTRÉS.

